

Mairie de BRAILLANS

9 rue de la mairie
25640 BRAILLANS

☎ 03 81 57 93 30

Email : mairie.brailans@orange.fr

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX Selon la procédure adaptée CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES CCTP

Lot 5 DOUBLAGE – CLOISONS – PLAFONDS - DISTRIBUTION

Maître d'Ouvrage

MAIRIE DE BRAILLANS
9 rue de la mairie
25640 BRAILLANS
Tél / Fax 03 81 57 93 30
Email : mairie.brailans@orange.fr

Pouvoir adjudicateur

Monsieur le Maire, Alain BLESSEMAILLE

Maître d'œuvre

AGENCE CAP CONSTRUCTIONS
Derrière le clos
BP 22
25530 CHEVIGNEY LES VERCEL
Tél / Fax 03 81 88 31 10
Email : capconstructions@orange.fr

Objet de marché

Réorganisation du bâtiment mairie.

Remise des offres

Date limite de réception : le 25 novembre 2011

Heure limite de réception : 11 h 00

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1. - OBJET DE L'OPERATION.....	2
ARTICLE 2. - OBJET DES TRAVAUX.....	2
ARTICLE 3. - DEFINITION DES TRAVAUX.....	2
3.1. - REGLEMENTATIONS ET NORMES	2
3.2. - QUALITE ET LIVRAISON DES MATERIAUX.....	2
3.3. -INTERFACES ENTRE LES CORPS D'ETAT.....	2
3.4. -EXECUTION DES TRAVAUX.....	3
3.5. - LOCALISATION DES TRAVAUX :	3
ARTICLE 4. - NATURE DES PRESTATIONS.....	3
4.1. - DOUBLAGE DES MURS EXTERIEURS.....	3
4.2. -CLOISONS A PAREMENTS EN PLAQUES DE PLATRE VISSEES SUR OSSATURE EN ACIER GALVANISE.....	3
4.3. -CLOISONS SEPARATIVES COUPE-FEU 1 HEURE DES LOCAUX A RISQUES	4
4.4. -GAINES TECHNIQUES.....	4
4.5. -ISOLATION DES COMBLES.....	4
4.6. -PLAFOND EN DALLES AUTOPORTANTES SUR OSSATURE METALLIQUE.....	4
4.7. - TRAPPE DE VISITE DANS PLAFOND OU PAROIS VERTICALES	5
4.8. - PORTES DE DISTRIBUTION CHAMBRANLE CONTRE CHAMBRANLE	5
4.9. - PORTES COULISSANTES	5
4.10. - SERRURE POUR PORTE COULISSANTE	5
4.11. - ARRET DE PORTE.....	5
4.12. - ORGANIGRAMME	5

ARTICLE 1. - OBJET DE L'OPERATION

Aménagement du bâtiment mairie.

Etendre les bureaux de la mairie à la totalité du bâtiment.

Rendre conforme le bâtiment à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

A savoir :

Le bâtiment est composé de deux niveaux et d'une dépendance :

Au RDC une pièce principale, un sanitaire, une cage d'escalier d'accès au 1^{er} étage, ce niveau est desservi par un escalier extérieur de 3 marches.

Au 1^{er} étage quatre pièces et un local sanitaire desservi par un escalier intérieur.

Le but du projet est la réorganisation des bureaux sur les deux étages.

La pièce du RDC devient une salle de convivialité, pendant que le premier étage reçoit l'ensemble des bureaux et l'accueil du public.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite fait l'objet de la création d'une rampe maçonnée à l'extérieur pour l'accès au bâtiment ainsi que la mise en place d'une plate forme élévatrice intérieure pour l'accès aux services de la mairie.

La dépendance d'une surface correspondant à un garage et une partie atelier est reconstruite.

ARTICLE 2. - OBJET DES TRAVAUX

Le présent lot concerne la fourniture et la pose :

Le présent lot comprend la réalisation des travaux suivants :

Les doublages ;

Les cloisonnements ;

Les faux-plafonds ;

Les portes de distribution ;

Les chapes sèches ;

L'isolation des combles et plafond ;

Et tous les ouvrages annexes en plaques de plâtre.

ARTICLE 3. - DEFINITION DES TRAVAUX

3.1. - Réglementations et Normes

Pour l'exécution de ces travaux, l'entrepreneur du présent lot doit se conformer à l'ensemble des textes en vigueur à la date d'exécution des travaux et plus spécialement aux :

- DTU et leurs additifs ;

- Normes Françaises ;

- Décret concernant le classement des matériaux au feu ;

- Règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les bâtiments recevant du public.

3.2. - Qualité et livraison des matériaux

Les matériaux, matériels et fournitures utilisés doivent être soumis au Maître d'Œuvre pour acceptation avant emploi.

Tous travaux non conformes seront systématiquement démolis et reconstruits aux frais de l'entreprise.

Tous les isolants devront faire l'objet d'un certificat de qualification ACERMI.

3.3. - Interfaces entre les corps d'état

A titre indicatif :

L'entrepreneur du présent lot doit se mettre en rapport avec les corps d'états concernés pour la bonne finition de ses ouvrages, soit avec :

. LES LOTS ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES :

L'entrepreneur du présent lot doit laisser intervenir les lots techniques pour la pose des gaines dans les cloisons et sur les plafonds.

L'entrepreneur doit les découper dans les plafonds pour l'encastrement des luminaires et grilles diverses, ainsi que les renforts nécessaires.

. LE LOT PLOMBERIE / SANITAIRE :

L'entrepreneur doit les réservations demandées par les lots techniques.

Il doit également la pose et le scellement de renforts fournis par les lots concernés à incorporer à l'intérieur des cloisons.

. LE LOT MENUISERIES EXTERIEURES :

L'entrepreneur doit la pose et le scellement des renforts nécessaires au droit des menuiseries et baies dans les cloisons et doublages. (Fourniture à la charge des lots concernés)

. LE LOT PEINTURE :

Les supports verticaux et plafonds suspendus sont réceptionnés conjointement et font l'objet d'un procès-verbal signé par le plâtrier et le peintre, transmis au Maître d'Œuvre.

3.4. -Exécution des travaux

L'entrepreneur du présent lot a à sa charge les moyens de manutention, de levage et les échafaudages nécessaires à la réalisation de ses ouvrages.

La proposition de l'entreprise s'entend compris la réfection de tous les ouvrages défectueux et ce jusqu'à la réception des travaux, ainsi que la protection de ses ouvrages contre les ébranlements, chocs et épaufrures des arêtes.

3.5. - Localisation des travaux :

- Les cloisons seront construites dans les locaux figurant sur les plans.

ARTICLE 4. - NATURE DES PRESTATIONS

4.1. - Doublage des murs extérieurs

. Epaisseur : 100 + 9.5 mm - R = 3.05

DESCRIPTION

Doublage de murs extérieurs réalisé par un complexe d'isolation intérieure, constitué d'un isolant en polystyrène collé sur une plaque de plâtre du type Placomur Ultra ou similaire, suivant généralités et description type.

Nature des plaques : plaque de plâtre en ou hydrofugé dans les pièces humides.

Isolant : Polystyrène PSE ;

Toutes sujétions de découpe autour des profils métalliques ;

Pose suivant DTU et recommandations du fabricant.

Le prix tiendra compte de tous les accessoires de pose.

Sur l'ensemble de l'ouvrage, les joints seront traités selon la technique et avec les produits préconisés par le fabricant (bande + enduit).

Protection de la base par un film plastique étanche en relevé de 0,20 m agrafé, au droit des pièces humides.

Mode pose : collage direct sur murs avec mortier adhésif.

Le prix comprendra également le chant des panneaux visibles par plaques de plâtre collées.

Compris toutes sujétions d'adaptation et de finition suivant plans et instructions du maître d'œuvre.

4.2. -Cloisons à parements en plaques de plâtre vissées sur ossature en acier galvanisé

DESCRIPTION TYPE

Cloisons de distribution non porteuses du type Placostil, à parements en plaques de plâtre, vissées de part et d'autre d'une ossature en acier galvanisé, constituées de la façon suivante

. Ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé ;

. Chaque parement sera constitué de plaques ;

. Incorporation entre chaque parement d'un isolant acoustique, matelas de laine de verre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU ou Avis Technique propre à chaque type de cloison et aux recommandations du fabricant.

Le prix tiendra compte de tous les accessoires nécessaires à la pose.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits recommandés par le fabricant (bande + enduit).

Étanchéité en pied de cloison par marouflage d'un non-tissé en fibres synthétiques dans du noir étanche, au droit des pièces humides.

L'entrepreneur devra prévoir dans son prix également :

. Tous les renforts nécessaires au droit des lavabos, sanitaires, portes, charges lourdes, et menuiseries intérieures ;

. Protection des angles saillants par bande armée ou cornière renfort d'angle ;

. Les joints souples entre rails et structure ;

. Le traitement des joints de dilatation en joints creux ;

. Traitement par joint acrylique sur profilés ST12 des établissements LAFARGE ou similaire au droit des parties brut de maçonnerie ;

. Les habillages filants au droit des têtes de murs, poteaux, tableaux, etc.

4.3. -Cloisons séparatives coupe-feu 1 heure des locaux à risques

PARTICULARITES

Cloisons du type Placoflam, suivant généralités et description type.

- . Hauteur maximale des cloisons : Sous plancher ;
- . Isolant : Panneau de roche du type ROCKWOOL ou similaire, épaisseur 45 mm ;
- . Indice d'affaiblissement acoustique : $R = 47$ dB(A) ;
- . Résistance au feu : Coupe feu 1 heure.

4.4. -Gaines techniques

- . Epaisseur : 10 cm

DESCRIPTION

Gaines techniques du type Placostyl ou équivalent, à parements en plaques de plâtre vissées départ et d'autre d'une ossature en acier galvanisé, constituées de la façon suivante :

- . Ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé ;
- . Chaque parement sera constitué de plaques de plâtre ;
- . Incorporation entre chaque parement d'un isolant acoustique, matelas de laine de roche.

La mise en œuvre sera conforme au DTU ou Avis Technique propre à chaque type de cloison et aux recommandations du fabricant.

Le prix tiendra compte de tous les accessoires nécessaires à la pose.

Les joints seront traités suivant la technique et avec les produits recommandés par le fabricant (bande + enduit).

Protection de la base par un film plastique étanche en relevé de 0.20 m agrafé, au droit des pièces humides.

L'entrepreneur devra prévoir dans son prix également :

- . Tous les renforts nécessaires au droit des sanitaires, trappes de visites ;
- . Les joints souples entre rails et structure ;
- . Hauteur des gaines : Sous planchers ;
- . Isolant : Panneau de laine de verre, épaisseur 45 mm ;
- . Indice d'affaiblissement acoustique : $R = 47$ dB(A) ;
- . Résistance au feu : Coupe feu 1 heure.

4.5. -Isolation des combles

Mise en œuvre d'isolant laine de verre déroulée au sol.

Composition :

- laine de verre en rouleau pose de couches croisées jusqu'à concurrence d'une épaisseur de 300 mm.
- pare vapeur/pare air 200 microns-Sd 80m.

Compris remontées d'isolant sur murs périphériques.

4.6. -Plafond en dalles autoportantes sur ossature métallique

Isolation thermique en sous face de plancher

- . Epaisseur : 150 mm

DESCRIPTION

Fourniture et pose de plafonds suspendus en dalles autoportantes posées sur profilés métalliques apparents, constitués de la façon suivante :

- . Ossature métallique suspendue en profilés en T de 15, toutes faces vues laquées ;
 - . Dalles autoportantes en panneaux acoustiques en laine de roche volcanique dont la face apparente est revêtue d'un voile minéral peint en blanc uni posées sur profilés en T ; bords de type E815.
- Couleur de l'ossature au choix du maître d'œuvre, dans la gamme du fabricant.

Mise en œuvre :

La mise en œuvre s'effectue sur profilés apparents, conformément aux prescriptions du DTU en vigueur ou Avis Technique et aux recommandations du fabricant.

Coordination avec l'électricien pour incorporation des luminaires.

Protection jusqu'à la réception et nettoyage final à la charge du présent lot.

Le prix comprendra également :

- Les bords des dalles seront du type E815 ;
- Tous les accessoires nécessaires à la pose ;
- Incorporation de trappes de visites, luminaires, et autres ;
- Recoupement des plafonds de grande surface par joints de fractionnement ;
- Cornières de rives à joint creux en périphérie ;
- Le traitement des rives en bords libres, avec profilés de rives « chant large ».
- La création d'accès aux combles
- L'adaptation des niveaux et de raccordement des nouveaux niveaux plafond et des niveaux des linteaux des fenêtres

4.7. - Trappe de visite dans plafond ou parois verticales

DESCRIPTION

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la pose de trappes de visite des combles disposées en plafonds, en cloisons ou en gaine technique, comprenant :

- . Une trappe en plaques de plâtre BA 13 ou mélaminées ;
- . Un cadre fixe métallique avec une partie mobile décrochable.
- . Dimensions selon besoins

Le prix comprendra également toutes sujétions de raccords, fixations et finitions

4.8. - Portes de distribution chambranle contre chambranle

Les ouvrages de menuiseries seront exécutés conformément aux règles et normes en vigueur notamment :

- Le règlement incendie dans les établissements recevant du public, le bâtiment est classé type W de 5^{ème} catégorie
- Le DTU 36.1
- Le DTU 36.1/37.1
- Les normes NF.P 23 305.
- Le DTU 39

Fourniture et pose de bloc porte marque ROZIERE stratifié ou équivalent comprenant une huisserie en bois chambranle contre chambranle dimension adaptée à l'épaisseur des cloisons, vantail de porte épaisseur 40 mm stratifié coloris aux choix du maître d'ouvrage dans la gamme du fabricant.

Les ensemble de portes comprendront des serrures à mortaiser marque VACHETTE Série D 40 ou équivalent, 4 paumelles acier roulées par vantail, ensemble béquille double sur rosettes type LIGNE PARAFE marque BEZAULT ou équivalent coloris aux choix du maître d'ouvrage.

Fixation en sol par équerres au sol et sur montants du plaquiste.

L'entreprise restera responsable de la protection de ses portes mais en cas de pose en sous-traitance par le plâtrier.

Les huisseries devront être adaptées aux différentes épaisseurs de cloisons, l'entreprise devant prévoir les habillages nécessaires pour compenser la différence d'épaisseur (Habillage dans le même bois que l'huisserie). Sauf stipulations particulières toutes les portes devront être Pare flamme 1/2 heure, l'entreprise devant fournir les procès verbaux d'essais au feu nominatifs au chantier.

Serrure de condamnation à cylindre.

4.9. - Portes coulissantes

Fourniture et pose d'ensemble porte coulissante marque SGRIGNO ou équivalent comprenant un caisson en acier galvanisé nervuré à habiller par le plaquiste équipé d'un rail en aluminium en partie haute, chariots à 4 roulettes en résine montés sur roulements aiguilles, bloc porte parement stratifié dito bloc porte ouvrant compris fixations en sol, fixations murales ou sur montants des cloisons compris profilés d'habillage et de finition.

4.10. - Serrure pour porte coulissante

Serrure à clef pour RDC

4.11. - Arrêt de porte

Fourniture et pose d'arrêt de porte en polyamid Marque NORMBAU ou équivalent référence BP 80 coloris aux choix. Localisation : sur toutes les portes intérieures (sauf coulissantes).

4.12. - Organigramme

L'entreprise devra la fourniture et pose de l'ensemble des clefs du bâtiment sur les portes intérieures et extérieures avec une gestion des clefs sur organigramme à étudier avec le maître d'ouvrage.